

## Formation continue DNE et Master II pro droit notarial

Par **clerc-caro59**, le **09/04/2013** à **09:55**

Connaissez-vous quelqu'un qui ait repris ses études tout en travaillant :

- DNE via l'INAFON (PARIS II ASSAS PANTHEON)
- puis Master II professionnel Droit Notarial

Le tout en vue du DSN

Merci d'avance pour vos réponses

Par **Yn**, le **09/04/2013** à **10:13**

Salut,

Le DNE forme des clercs, pas des notaires. Face à la sélectivité du M2 notarial, il me semble hautement improbable qu'un DNE puisse l'intégrer.

Si tu veux intégrer le M2 droit notarial, le parcours le plus adéquat est : licence et M1 droit notarial.

Plusieurs sujets traitent des études notariales, n'hésite pas à aller jeter un œil.

Par **clerc-caro59**, le **09/04/2013** à **11:04**

Bonjour Yn,  
merci pour la réponse.

Pour info, je suis déjà clerc (depuis plus de 15 ans)...

\* voir sur le site INAFON : Master II possible en formation continue.

\* avec le Master II : possibilité d'intégrer le DSN.

Ayant arrêté mes études à la licence Bac+3, n'ayant pas le master I (niveau Bac+4) ni la possibilité d'arrêter de travailler pour reprendre la fac à temps plein : le seul moyen pour moi tout en continuant à travailler est de faire le DNE qui sera ma "passerelle" pour le Master II.

Pour cette raison, je cherche à entrer en contact avec des personnes ayant repris leurs études en formation continue, et suivi ce parcours DNE / Master II / DSN ...

Par **guillaumeroc**, le **30/09/2013 à 18:01**

Si tu est toujours interessée, c'est le parcours que j'ai fait

Par **clerc-caro59**, le **01/10/2013 à 07:01**

oui toujours intéressée, je commence la formation bientôt ...

Es-tu allé au terme de la formation ?

Quelle suite ?

Et que fais-tu aujourd'hui ?

Je suis curieuse, mais c'est pour la bonne cause ;-)

Par **clerc-caro59**, le **01/10/2013 à 07:02**

oui toujours intéressée, je commence la formation bientôt ...

Es-tu allé au terme de la formation ?

Quelle suite ?

Et que fais-tu aujourd'hui ?

Je suis curieuse, mais c'est pour la bonne cause ;-)

Par **guillaumeroc**, le **01/10/2013 à 09:03**

J'ai obtenu le DNE en 2012 mais mes notes ne m'ont pas permis d'intégrer le M2.

J'ai donc suivi la Majeure Fiscale cette année (de janvier à juin) afin d'obtenir de meilleurs notes pour mon dossier.

J'attends le résultat pour le M2

Si tu veux plus d'infos, n'hésite pas

Par **Christine**, le **13/10/2013 à 17:29**

bonjour, je souhaiterai avoir des avis sur des personnes qui ont suivi la formation M2 professionnel droit notarial par correspondance avec l'INAFON. J'aimerais que l'on me renseigne objectivement sur la qualité des enseignements qui y sont dispensés. Je vous remercie par avance.

Par **attic**, le **14/02/2014** à **08:02**

Bonjour Guillaume. Peux tu nous dire quelle notes avais tu en première et deuxième année de dne stp. combien de personne ont u passer en master II  
Merci pour tes reponses